

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 3, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS												
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus										
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 47 <sup>2</sup>	5 <sup>h</sup> 53	PARIS. — D.	2 <sup>h</sup> 30	9 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D.	4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 12	5 <sup>h</sup> 25	TOULOUSE. D.	5 <sup>h</sup> 20	12 <sup>h</sup> 40	5 <sup>h</sup> 10	CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC. D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC. D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10
Mercure.	6 41	1 14 5	6 19	— Express.	8			Sept-Ponts.	4 53	11 12	5 37	BORDEAUX.	» » »	» » »	9 30	Cabessut, halte.	7 48	11 40	5 18	Lamadelleine.	7 56	11 44	5 21	Lamadelleine.	7 56	11 44	5 21
Parnac.	7 3	1 34	6 28	BORDEAUX.	» » »	5 45	3 15	Lalbenque.	5 20	11 39	6 11	Montauban D.	7 25	10 35	4 40	Vers.	8 11	12 35	5 38	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Luzach.	7 18	1 47	6 44	M.-Libos. — D.	8 40			Montpezat.	5 31	11 52	6 25	Fonduve.	7 40	10 49	4 54	Saint-Géry.	8 18	12 18	5 44	Cajarc.	8 31	12 42	5 53	Cajarc.	8 31	12 42	5 53
Castelfranc.	7 31	1 59	6 53	Fumel.	8 48	3 15	9 3	Borreion.	5 45	12 6	6 42	Albias.	7 51	10 58	5 3	Conduché.	8 34	12 55	6	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Puy-l'Évêque.	7 43	2 8	7 8	Soturac-Touzac.	9 1	3 28	9 16	Caussade.	5 55	12 16	6 56	Réalville.	8 3	11 7	5 12	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Cirg, halte.	8 54	1 16	6 18	St-Cirg, halte.	8 54	1 16	6 18
Buravel.	7 53	2 18	7 18	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Réalville.	6 5	12 28	7 8	Borredon.	8 33	11 30	5 24	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 26	Conduché.	9 11	1 45	6 38	Conduché.	9 11	1 45	6 38
Soturac-Touzac.	8 6	2 29	7 32	Puy-l'Évêque.	9 19	3 48	9 36	Albias.	6 13	12 34	7 18	Bicopinat.	8 57	11 51	5 54	Cajarc.	9 17	1 59	6 36	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51
Fumel.	8 13	2 35	7 39	Castelfranc.	9 34	4 5	9 52	Fonduve.	6 22	12 43	7 28	Lalbenque.	9 19	12 9	6 15	Montbrun, hal.	9 33	2 23	6 51	Vers.	9 34	2 29	7	Vers.	9 34	2 29	7
M.-Libos. — A.	3 51	8 11	»	Luzach.	9 47	4 19	10 6	Montauban. A.	6 39	1 7	7 45	Cieurac.	9 29	12 18	6 24	St-Martin-Lab.	9 44	2 26	7 1	Arcambal.	9 44	2 46	7 9	Arcambal.	9 44	2 46	7 9
BORDEAUX.	3 51	8 11	»	Parnac.	9 57	4 30	10 17	BORDEAUX.	10 40	6 05	»	Sept-Ponts.	9 42	12 30	6 36	Toirac.	9 58	3	7 14	Lamadelleine.	9 58	3	7 22	Toirac.	9 58	3	7 22
PARIS. — Ar.	11 46	4 18	2 49	Mercure.	10 9	4 43	10 29	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	CAHORS. — A.	9 51	12 37	6 43	Lamadelleine.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31	Cabessut, halte.	9 56	3 9	7 22

Cahors, le 19 Février.

## LE DISCOURS DE M. RAYNAL

M. Raynal a prononcé, mercredi, en prenant la présidence du groupe de l'Union des gauches, un très raisonnable discours. « Le pays, a-t-il dit, condamne ouvertement la politique de récriminations et de personnes, il demande l'apaisement et le travail. Il convie la Chambre à se consacrer à l'examen des grands intérêts économiques, il attend d'elle un sérieux équilibre du budget, la réforme des abus, la répartition la plus équitable des charges, l'amélioration progressive et régulière des conditions sociales. En votant de bonnes lois d'affaires, on fera de bonne politique. »

Tels sont, en effet, « les vœux les plus légitimes de la nation, » et M. Raynal « veut espérer encore que la Chambre trouvera son orientation et sera à la hauteur de sa tâche. »

Si nous ne partageons pas sur ce point toutes les illusions de M. Raynal, nous sommes heureux d'applaudir à son langage et d'approuver dans ses grandes lignes le programme politique qu'il a tracé à ses collègues de l'Union des gauches. Mais dans l'état actuel des choses, il faut convenir que ce programme politique court grand risque de ne pas être appliqué.

La Chambre a donné depuis dix huit mois toute la mesure de son incapacité et de son impuissance ; elle vient de mettre un an à préparer un budget détestable. M. Raynal a fort bien indiqué le remède à cette triste situation lorsqu'il a parlé de « travailler à la formation d'une majorité de gouvernement et à la constitution d'un gouvernement

durable et fort » et lorsqu'il a demandé l'abandon de la « politique de récriminations » mais il n'a pas pu dire comment il parviendrait à faire adopter ses idées par la majorité du parti auquel il appartient.

Dans le groupe même qui est présidé par l'honorable M. Raynal, dans les journaux les plus importants qui en sont l'organe, on pratique d'une singulière manière cette « politique d'apaisement » dont il a si justement fait l'éloge, et qui pourrait amener à la Chambre la formation d'un grand parti de gouvernement. C'est ainsi que la plupart des opportunistes ont voté la loi sur l'enseignement primaire, que beaucoup ont donné leur adhésion, il y a huit jours, au principe de l'impôt sur le revenu.

Voilà une méthode originale pour arriver à cet « apaisement » dont M. Raynal vantait les avantages. Nous ne citons que quelques exemples, mais nous pourrions en citer bien d'autres. Sans nous livrer d'ailleurs à notre tour à des « récriminations » inutiles, nous nous bornerons à demander à l'Union des gauches de ne pas s'en tenir désormais à des démonstrations platoniques et d'affirmer d'une façon différente les bonnes intentions dont elle est animée. Les occasions ne lui manqueront pas à la Chambre pour protester contre la politique de passions préconisée par l'extrême-gauche ; nous verrons si elle se contente, comme par le passé, de la repousser timidement, sans oser la combattre à la tribune, ou même de faire les plus regrettables concessions aux radicaux, sauf à dire plus tard comme M. Raynal « que le recul passager du 4 octobre doit mettre en garde contre toute imprudence dont les

adversaires de nos institutions pourraient seuls bénéficier. »

## LES CHAMBRES

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 février

M. Lyonnais, s'attache à démontrer le danger de la campagne protectionniste. Le mouvement d'opinion est parti de la Société des agriculteurs de France.

Il discute ensuite pied à pied toutes les objections présentées par M. Deschanel, dans son discours de l'an dernier. Si vous donnez la protection aux propriétaires, pourquoi ne la donnez-vous pas aux ouvriers.

Quant à M. Méline, l'orateur l'attaque sur le terrain protectionniste. Il n'est pas facile de suivre M. Lyonnais dans les développements très longs qu'il donne à son discours.

M. Deschanel ramène la question sur son véritable terrain. Lors de la révision du tarif général des douanes en a excepté des droits protecteurs les denrées de première nécessité. Il n'y a pas à se demander si nous faisons œuvre plus ou moins démocratique. Nous sommes en plein régime protecteur, nous en subissons les conséquences.

M. Rouvier prétend que le droit de 3 francs est suffisant. Mais la protection accordée à l'agriculture est-elle donc aussi grande que celle accordée au commerce et à l'industrie ? On lui accorde 15 0/0. Est-ce assez, quand Bastiat, lui-même, demandait jusqu'à 20 0/0.

Il faut au moins réaliser l'égalité dans la protection. L'orateur qui est très écouté par toutes les fractions de la Chambre, cite l'opinion de Bastiat, dont le livre est comme l'évangile du libre-échange. L'orateur cite tour à tour M. Viette, qui demande un droit protecteur sur les horloges ; les députés de Marseille qui demandent des droits pour les huiles et les députés de la Seine qui demandent un droit de 60 0/0 sur les articles de Paris.

M. Deschanel aborde la question de la réforme fiscale et en demande l'examen dans le plus bref délai possible. Il fait une critique du système libre échangiste.

### CHAPITRE IV

AUTOUR DU CAP HORN

L'Étincelle doubla l'équateur, et dévorant vingt-cinq degrés de latitude en huit jours, courut à toutes voiles vers le pôle sud.

Le temps, peu à peu, devint plus froid, le vent plus violent. Les albatros, les damiers, toutes les mouettes des terres magellaniques accoururent autour du brick, décrivirent dans l'air, au milieu des brises violentes, les cercles les plus rapides.

On aperçut bientôt les îles des Etats, dont les montagnes étaient couvertes de neige ; et le 17 janvier, vers dix heures du soir, l'Étincelle était en vue du cap Horn.

A cette époque de l'année, ces latitudes froides n'ont pas de nuit. Aussi tout le monde était-il sur le pont.

Mais tandis que dona Melita contemplait ce promontoire glacé, que la tempête bat presque éternellement, comme elle cachait ses mains dans d'épaisses fourrures pour les garantir du froid, les vents sautèrent brusquement au sud-ouest avec une force inouïe.

— La barre au vent, timonier ! s'écria le capitaine d'une voix calme, tout empreinte de ce magnifique sang-froid qui mène les hommes au bout du monde et qui leur donne la force de vaincre les éléments. — Carguez la grand-voile ! Amenez les huniers !

A peine ces ordres étaient-ils exécutés que l'Étincelle frissonna jusque dans sa carène : une trombe de vent s'abattit sur ses mâts avec des sifflements sinistres.

## SÉNAT

Séance du 17 février.

On tire au sort le département appelé à élire un sénateur, en remplacement de M. Corne, inamovible, décédé. Le Cher est désigné.

Le Sénat reprend la discussion de la loi sur les aliénés. Il adopte l'article 19, portant que le tribunal, ne voulant pas statuer définitivement sur l'internement des aliénés, ordonnera une expertise médicale. Les articles 29 à 43 sont adoptés sans discussion.

M. Georges Martin développe un amendement sur l'article 44 et demande que le projet indique le domicile de secours des aliénés dans le département où ils auront passé trois ans au lieu d'un an proposé par la commission.

M. Roussel combat l'amendement qui est rejeté. Les articles 45, 46 et 47 sont adoptés.

Sur l'article 48, M. Lacombe présente un amendement demandant que la procédure soit civile.

M. Dauphin réclame le renvoi à la commission. Le renvoi est ordonné.

Les articles 49 et 50 sont adoptés.

Sur l'article 51, M. Roussel donne des explications sur la disposition que M. Lacombe propose d'ajouter au texte qui est ainsi adopté.

L'article 52, après les observations de M. Delsol, est renvoyé à la commission.

Les articles 53 à 57 sont adoptés.

M. Lacombe combat l'article 58, qui est renvoyé à la commission.

Les articles 59 et 60 sont adoptés.

L'article 61 est renvoyé à la commission.

M. Blavier demande que la discussion du budget soit fixée à lundi.

Le Sénat fixe, d'après la demande de M. Dauphin, la discussion à samedi, malgré M. Buffet.

## INFORMATIONS

On mande de Berlin au Standard, que l'Allemagne demandera prochainement à la France l'engagement de rester neutre dans le cas ou une guerre éclaterait en Orient.

Le refus de la France de prendre cet engagement serait considéré comme un casus belli.

— L'argue l'écoute du grand hunier sous le vent ! commanda Brune, dont la voix domina un instant la tempête.

Un effroyable craquement lui répondit : la chaîne de l'écoute fila, fumant et tournant au bout de la grand-vergue, tandis que la voile, livrée à la rage de l'ouragan, ébranlait la mâture, fouettant l'air avec un bruit formidable.

Il était temps. Le brick n'arrivait plus, c'est-à-dire qu'il ne permettait plus de fuir devant la tempête. Les bastingages de bâbord labouraient la mer, disparaissaient... le navire engageait déjà...

Cette manœuvre l'arracha au gouffre.

Deux heures après, l'Étincelle, trois ris dans ses huniers, ses basses voiles serrées, courait tri-bord amères.

La rapidité du grain avait empêché dona Melita de regagner la chambre. Lorsque le navire s'inclina comme s'il allait chavirer, elle sentit que le pont lui manquait subitement sous ses pieds. Alors elle jeta un petit cri et s'accrocha au capitaine.

Elle frissonnait... Brune l'entoura de son bras et, pour calmer son épouvante, lui dit avec un sourire :

— Ne craignez rien, dona Melita ! nous sommes les plus forts ; l'Étincelle joue avec les tempêtes...

Dès que la voile de cape fut établie, le jeune couple descendit les escaliers de la dunette.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

5

## Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

### CHAPITRE III

LE BRICK « L'ÉTINCELLE »

Les matelots eux-mêmes se glissaient le long des bastingages jusqu'au gaillard d'arrière. Ils écoutaient, avec une sorte de recueillement, le chant de la jeune fille qui leur mettait au cœur des émotions, dont la suavité leur avait été inconnue jusqu'alors.

Ainsi les jours s'écoulaient sans peine.

Dona Melita, notre héroïne, sans être d'une beauté parfaite, possédait toutes ces qualités enchanteuses qui font de la femme un être merveilleux. La limpidité profonde du regard, de son œil bleu où le battement des cils jetait une langueur ineffable, son front élevé, d'une blancheur presque transparente, ses joues que la joie colorait facilement, sa bouche un peu grande, mais bien faite, ornée d'un écriu de petites dents blanches sous l'incarnat de ses lèvres ; tout cela était charmant. Le galbe de son visage atteignait à la perfection.

Une abondante chevelure noire encadrait, complétait la poésie de ses traits.

Comme taille et comme formes, elle rappelait ces belles créatures dont s'inspirait Murillo.

Moralement, dona Melita était un ange. Et le

**Décorations.** — L'amiral Aube, les préfets maritimes de Lorient et de Toulon et le président du conseil d'administration de la compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée viennent d'être nommés grand-croix du Mérite naval espagnol.

**Académie française.** — La réception de M. Lecomte de Lisle aura lieu probablement le 24 mars.

**Armée.** — Le *Figaro* annonce que le général Saussier désigné, en cas de guerre, comme généralissime de l'armée française, a dû décliner cet honneur à cause d'infirmités résultant de ses blessures. Le général Février aurait été choisi pour occuper éventuellement ce poste.

**Un don.** — M. Léon Moreau vient de verser, à la caisse des dépôts et consignations, la somme de 40,000 fr., dont la rente à 3 0/0 sera destinée à récompenser annuellement un sous-officier ou un soldat du 12<sup>e</sup> d'infanterie, ancien régiment d'Auxerre, jugé par ses chefs comme étant, par sa bonne conduite, le plus digne de recevoir le prix. Le ministre de la guerre a accepté le don au nom de l'armée.

**La France et l'Autriche.** — Les relations de la France et de l'Autriche sont des plus courtoises. Rien, dans la question d'Orient, ne semble de nature à amener un refroidissement entre les deux cabinets de Vienne et de Paris.

**La France et l'Allemagne.** — La *Gazette de Cologne* annonce que M. Flourens avait chargé notre ambassadeur, M. Herbert, de demander à M. de Bismarck des explications sur les paroles alarmantes prononcées récemment par le maréchal de Moltke, et que M. de Bismarck aurait répondu que le maréchal, disant que la situation politique était très grave, n'avait fait allusion qu'à la situation politique intérieure de l'Allemagne. Nous croyons savoir que M. Flourens n'a fait demander aucune explication au chancelier.

**Les élections en Allemagne.** — On télégraphie de Berlin, à la *Liberté*, qu'il n'y a plus de doute que M. de Bismarck triomphe et que la majorité future soit acquise au septennat.

Dans les circonstances actuelles, le silence de l'empereur Guillaume doit être considéré comme un heureux événement.

**Manceuvre financière.** — On raconte, à Berlin, que le fameux article publié par *La Post* : « Sous le tranchant du couteau », qui a causé une si vive émotion et a déterminé une épouvantable panique sur les marchés financiers, n'a été inspiré, ni par le prince de Bismarck, ni par aucun membre du gouvernement.

C'est une maison de banque de Berlin qui aurait fait publier cet article ; et il lui aurait fait gagner la petite somme de 600 millions.

Il est certain que *La Post* intentera un procès au journal qui a laissé transpirer cette nouvelle. Ce journal ne pourra pas évidemment faire la preuve. Il y a des choses que l'on sait être absolument vraies et qui ne peuvent pas être prouvées. Mais, au moins, en France, restons prévenus pour une autre fois.

**Saint-Petersbourg.** — Le journal *Novosti* s'attache à démontrer que la Russie doit et peut arrêter les coups que l'Allemagne cherche à diriger contre la France et cela dans l'intérêt même du triomphe de sa politique en Orient.

**Berlin.** — On signale une amélioration dans la santé de l'Empereur. On dément la convocation de la landwehr en avril, ainsi que l'incorporation des recrues.

**Vol de Mélinite.** — Versailles, 17 février. — Plusieurs individus viennent de dérober une certaine quantité de mélinite dans le local où se trouve le dépôt principal de cette matière explosive.

Malgré une enquête sévère, les voleurs sont encore restés inconnus : naturellement, on les soupçonne d'être des émissaires de l'Allemagne, qui n'a pu jusqu'ici se procurer le secret de fabrication de la mélinite.

**Les morts de Massouah.** — La *Riforma* cite le passage suivant, d'une lettre arrivée de Massouah : « Il n'est pas nécessaire d'inhumier les morts. Des bandes innombrables de corbeaux, d'hyènes et de chacals ont fait un repas horrible. »

**Londres.** — La Chambre des communes a voté l'adresse à la reine par 283 voix contre 70.

**L'affaire de Porquerolles.** — Le jugement, qui est fortement motivé, condamne 1<sup>er</sup> Perrier, Louis Covillier et Taffin à 1 fr. d'amende pour bris de clôture, et acquitte tous les enfants sur le fait de violation de domicile ; 2<sup>e</sup> M<sup>me</sup> de Roussen à 200 fr. d'amende et M. de Roussen, comme étant civilement responsable ; 3<sup>e</sup> Saunier, à deux mois de prison, Roch Bianchoni à un mois de la même peine, et Antoine Bianchoni à 25 fr. d'amende.

**Léandri.** — On écrit de Bastia : M. Léandri est toujours dans le maquis où il a été accompagné ou rejoint par un certain nombre de jeunes gens décidés comme lui ; ils se trouvent tantôt dans les forêts de l'arrondissement de Corte, tantôt dans celles des arrondissements d'Ajaccio ou de Sartène. Il suffirait, étant donné le caractère déterminé de Léandri, d'une rencontre avec la force publique ou avec des adversaires pour que de grands malheurs viennent fondre sur notre malheureux pays.

**Explosion.** — Perpignan, 17 février. — Une terrible explosion a eu lieu lundi soir dans l'atelier de M. Monich, serrurier à Banyuls-sur-Mer. Pendant une absence du patron, deux jeunes apprentis Ribes et Barbe Mousset, étaient occupés à fondre du vieux plomb destiné à confectionner des balles pour lester des filets de pêche. Ce plomb provenait de vieux tuyaux et de plaques ayant servi à la fabrication de la dynamite. On suppose que quelques parcelles de la terrible matière ont fait explosion sous l'influence de la chaleur nécessaire à la fusion du plomb.

Barbe Mousset et Ribes, atteints par l'explosion, ont succombé aux suites de leurs blessures.

**Société des agriculteurs de France.** — Dans la séance d'aujourd'hui on a adopté les vœux suivants : On prie M. le ministre de l'agriculture de prendre les mesures nécessaires pour que le nombre annuel des concours régionaux soit porté à 13. On demande que les personnes chargées de conduire le bétail aux concours régionaux puissent bénéficier de la réduction de moitié dont profitent les bestiaux qu'elles accompagnent. On émet le vœu qu'il soit créé des écoles nationales de sucrerie, de féculerie et de distillerie, sur le modèle des écoles pratiques d'agriculture.

Des expériences ont été faites ce matin au jardin d'acclimatation sur les instruments destinés à combattre le mildew. Le rapport sur le résultat sera lu demain.

Elle savait bien maintenant, mieux que jamais, que ce n'était pas par amour pour elle qu'on l'avait enlevée à sa mère.

Puis comment le banquier Gaudru se trouvait-il mêlé à tout cela ?...

C'était donc pour la donner au fils de ce misérable qu'on l'avait volée et élevée ?...

Mais quel intérêt ?

Toutes ces questions qui se pressaient à la fois dans l'esprit de la fille de la marchande d'oranges étaient autant d'énigmes qui se dressaient devant elle, tragiques et incompréhensibles.

Oh ! ce mariage avec le fils Gaudru, qui lui avait été odieux toujours, comme il lui faisait horreur, comme il l'épouvantait maintenant !...

Ainsi tous ces hommes, son père, Gaudru père et Gaudru fils, s'étaient associés pour la perdre, pour perdre sa mère, pour les éloigner l'une de l'autre, les faire souffrir toutes les deux ?...

Mais pourquoi ?... pourquoi ?

Voilà ce que la pauvre Wilhelmine cherchait vainement, ce qu'elle ne comprenait pas, ne pouvait pas deviner.

Elle s'était jetée sur son lit, et elle restait affaissée, la tête dans ses mains.

Le temps passait sans qu'elle en eût conscience. Déjà la nuit tombait, emplissant la chambre de ténèbres, et elle songeait encore.

Qu'allait-elle faire ?

Privée de toute communication avec le dehors, séquestrée comme elle l'était, elle ne pouvait pas se défendre.

De plus, il lui répugnait de livrer le comte, tout infâme qu'il fût.

Mais il fallait sauver sa mère. Il fallait l'arra-

**Une grève.** — Une dépêche de Vierzon annonce que les porcelainiers de plusieurs maisons ont quitté le travail. Le nombre des grévistes est de 400 et menace de s'étendre à toute la corporation.

**Exposition des beaux-arts.** — L'exposition nationale des beaux-arts doit s'ouvrir à Madrid le 21 mai. Les œuvres seront reçues du 26 avril au 5 mai.

**Ecrasé par un train.** — Le nommé Bonvard, sous-chef d'équipe à Lons-le-Saulnier, a été écrasé par un train dans une manœuvre en gare.

**Condamnations à mort.** — La cour d'assise d'Alger a condamné à mort deux indigènes, Bouzid et Moktar-bel-Arbi, coupables d'assassinat.

**Assassinat en chemin de fer.** — Naples, 18 février. — Un riche joaillier, Guillaume Giordano porteur de grandes valeurs et de bijoux estimés à environ 30,000 fr., a été assassiné et dépoillé dans le train de Naples à Avelino, par un individu resté inconnu.

**Catastrophe.** — Un effondrement s'est produit à la carrière de Legge, près Saint-Brieuc. Il y a 7 morts.

**Noyés.** — Paris, 17 février. — Six enfants se sont noyés ce matin en patinant sur le lac du Raincy.

**Lâche agression d'un Allemand.** — Hier soir, vers huit heures, M. Lalande entrait dans le débit de vins tenu, 140, rue d'Allemagne, à Paris, par le sieur Arnoult, au moment où ce dernier renvoyait de chez lui un individu d'origine allemande, qui causait du scandale dans son établissement.

« Vous avez raison, dit Lalande, en s'adressant au patron de la maison, de nous débarrasser de ce drôle. Des Allemands, nous en avons trop dans le quartier et on devrait les chasser de partout. »

Ce propos fut entendu de l'Allemand. Il attendit Lalande et au moment où celui-ci sortait du débit, il le frappa d'un coup de couteau à la tête et prit aussitôt la fuite.

L'auteur de cette lâche agression est activement recherché.

**La sécurité des voyageurs.** — Les travaux de la commission d'enquête constituée à la suite de l'assassinat de M. Barème, préfet de l'Eure, pour rechercher les moyens d'assurer la sécurité des voyageurs en chemin de fer, sont aujourd'hui terminés.

La commission a rejeté le projet de couloir central pour chaque wagon ; elle s'est prononcée pour l'établissement entre chaque compartiment d'une large glace visuelle, et pour la réfection des signaux d'arrêt qui ne sont pas suffisamment apparents et ne se trouvent pas facilement à la portée de chaque voyageur.

Ces prescriptions, approuvées par le ministre, vont être notifiées aux Compagnies.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le *Journal du Lot* ne paraîtra pas le Mardi Gras.

**Baccalauréat des sciences.** — Une session extraordinaire de baccalauréat complet s'ouvrira le 18 avril 1887.

Cette session est réservée aux candidats qui justifient de deux ajournements.

Sont admis, en outre, à s'inscrire exceptionnellement :

Les candidats aux écoles spéciales du gouvernement pour le concours de 1887.

cher au plus tôt de ce séjour d'horreur où elle était enfermée.

Comment y arriver?... Comment s'échapper?... Comment s'arracher à cette surveillance dont elle était l'objet ?...

La nuit, Marguerite dormait à côté d'elle, le lit en travers de la porte...

Le jour, chacun de ses pas était épié...

Elle pouvait guetter le moment où elle entendrait passer quelqu'un pour crier, appeler, mais on se précipiterait sur elle, on lui fermerait la bouche, et on profiterait de cela pour la garder plus étroitement.

De quelque côté qu'elle se tournât, Wilhelmine se voyait arrêtée, impuissante.

Et pourtant il fallait délivrer sa mère... La malheureuse était capable de perdre réellement la raison.

Elle voulait la voir et être reconnue d'elle.

Elle voulait la voir et lui faire oublier en une heure d'amour et de tendresse toutes ses souffrances passées.

La jeune fille en était là de ses réflexions quand elle entendit du bruit.

On montait vivement l'escalier.

Elle serra aussitôt le papier qui contenait peut-être sa délivrance, et se dressa sur son lit, refoulant ses sanglots et ses larmes.

Elle ne voulait rendre personne témoin de sa douleur.

— M. le comte, cria Marguerite, en entrant.

La servante, en même temps, songea à l'infamie qu'elle méditait et qu'elle avait déjà commencé à mettre à exécution et elle pâlit mal-

Les étudiants en droit aspirant à la licence, régulièrement inscrits à une faculté.

**Remonte générale.** — Voici l'itinéraire que suivra le comité d'achat pendant le mois de mars 1887 :

Rodez, mercredi 2, à 9 heures.

Millau, jeudi 3, à 9 heures.

Severac-le-Château, vendredi 4, à 11 heures 1/2.

Marvejols, samedi 5, à 9 heures.

Laguiole, lundi 7, à 9 heures.

Montbazens, mardi 8, à midi 1/2.

Villefranche, mercredi 9, à 9 heures.

Gramat, jeudi 10, à 9 heures.

Aurillac, au quartier de la Remonte, tous les lundis, mercredi et samedi, à 9 heures du matin, excepté pendant l'absence du comité d'achat.

Il sera procédé à des achats de chevaux de 4 à 8 ans.

**La médaille du Tonkin.** — Les derniers brevets de la médaille commémorative de Tonkin destinée aux marins ou militaires de l'armée de mer ont été adressés, en octobre 1886, par le ministre de la marine, aux autorités chargées d'opérer la remise aux titulaires.

Les ayants droit qui n'auraient pas encore reçu de médailles doivent adresser leurs réclamations aux autorités maritimes suivantes :

1<sup>o</sup> Au commandant de division d'immatriculation pour les marins de tous grades, provenant d'un engagement volontaire ou de recrutement ;

2<sup>o</sup> Au commissaire de l'inscription maritime de leur quartier pour les inscrits de tous grades.

3<sup>o</sup> Au président du conseil d'administration de la portion centrale du corps des troupes de la marine auquel ils appartiennent, pour les officiers et militaires de tous grades ;

4<sup>o</sup> Aux chefs de service ou de détail pour les officiers des différents corps de la marine autres que les troupes, ainsi que pour les divers agents entretenus ou non.

Il convient de rappeler à ce sujet qu'aux termes de la loi du 6 septembre 1885, qui l'a instituée, la médaille du Tonkin est accordée à tout marin ou militaire ayant pris part à l'expédition du Tonko, ainsi qu'aux opérations dirigées contre la Chine et l'Annam depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1883 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1886 exclusivement.

**Adjudication.** — Le 6 mars prochain à 2 heures du soir, à la mairie d'Esclauzelz il sera procédé à l'adjudication du chemin vicinal ordinaire numéro 5, de la place d'Esclauzelz aux Vitarelles, construction de la partie comprise entre les profils numéros 1 et 4, longueur 1 kilomètre 89 centimètres.

Montant des travaux.....	1.951 fr. 73
Somme à valoir.....	148 27
Cautionnement.....	65 »

**Mort subite.** — Un bien triste événement a jeté mardi la consternation dans la commune de Dégagnac.

Le nommé Cambarel, propriétaire à Trémoullède, rentrait chez lui portant un fagot de bois, en compagnie d'un de ses voisins. Arrivé devant

gré elle.

Wilhelmine aussi était devenue livide.

Une terreur se lisait dans son regard...

— Mon père je ne veux pas le voir ! s'écria-t-elle involontairement et elle se renfonça dans les ténèbres de la pièce.

La servante n'avait pas fait attention à son exclamation.

Elle prêtait l'oreille, anxieuse...

La voiture s'était arrêtée devant la maison...

La sonnette de la porte d'entrée tinta faiblement.

C'était bien son maître.

Elle quitta aussitôt Wilhelmine, pour courir au devant de celui-ci...

La fille de la marchande d'oranges resta dans la pièce, terrifiée... craignant à chaque instant d'entendre monter le comte.

Elle redoutait sa visite, car elle sentait bien qu'en sa présence elle ne serait pas maîtresse d'elle... Et qu'elle laisserait lire sur son visage toute l'horreur qu'elle ressentait à la vue du meurtrier d'Emmelina.

Chaque bruit qu'elle entendait en bas la faisait tressaillir.

Si c'était lui !... Mais les craintes de la jeune fille furent vaines, car son père s'éloigna sans avoir essayé de la voir.

Elle écouta fermer la porte et le roulement de la voiture se perdre dans le murmure de la campagne.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

94

# FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

QUATRIÈME PARTIE

La revanche de Wilhelmine

II

LE BILLET

» Aidé d'un de ses amis, le banquier Gaudru, il a volé à une femme du peuple, — j'ignore dans quel but, — une jeune fille qu'il dit être la sienne.

« J'ai eu la faiblesse de m'associer au mensonge qu'il a fait à l'état civil pour déclarer cette naissance... Je croyais prendre ma part d'une bonne action... Je suis cruellement punie de mon erreur, et j'espère que Dieu me pardonnera... »

Il y avait encore quelques griffonnages que la jeune fille ne put pas déchiffrer, puis la signature, tracée d'une main assez ferme.

Wilhelmine était suffoquée, atterrée... Elle sentait le sol se dérober sous elle.

Son père assassin, empoisonneur !... Elle ne pouvait plus douter maintenant qu'il n'eût commis toutes les infamies dont on l'accusait et ne fût capable de commettre toutes celles dont il aurait besoin pour réussir dans son œuvre mystérieuse...

C'est cette œuvre que la jeune fille ne devinait pas.

la maison d'un sieur Calvet, ancien garde, qui se trouve à cent mètres de son domicile, il tomba raide mort succombant probablement à la rupture d'un anévrysme.

Nous apprenons que notre compatriote M. FAURE, rue de la Barre, 31, à Cahors, vient d'être nommé représentant des *Fines Champagnes Cunéo d'Ornano*, de Cognac, pour notre département.

**Arrestations.** — Le nommé Léonard Vasselles, âgé de 41 ans, jardinier, sans domicile fixe, né à Lusignan (Dordogne) et Victor Vinel, âgé de 38 ans, originaire de St-Jean-de-Laur, viennent d'être arrêtés, sous l'inculpation de vagabondage.

Vasselles a trois condamnations antérieures. Vinel a huit condamnations antérieures.

**Commune de Sénailac**  
(De notre correspondant particulier)

**Neige.** — Un instant nous avions cru, naïfs villageois du Causse, que l'hiver, ce bourreau des vieillards, avait dit son dernier mot. Aussi, avec quel empressement et avec quelle hilarité quittions nous nos demeures, (vraies prisons depuis la chute des feuilles) par ces belles journées de février, pour nous réchauffer aux chauds et bienfaisants rayons du soleil.

Comme c'était plaisir à voir le labourneur occupé à des travaux préparatoires, la ménagère défoncer, ratisser et ensemençer son jardin et le berger heureux du succès de ses agneaux nouvellement nés. Hélas, le capricieux hiver est venu de nouveau troubler notre quiétude et nous montrer qu'il entendait user encore de ses droits rigides.

C'est pourquoi, il nous a envoyé ces jours derniers une légère couche de neige que février a eu soin de faire disparaître rapidement pour ne pas déroger à sa tradition patoise: « en février le néou fut comme un levrier » et à la satisfaction des éleveurs de bêtes à laine. Nous n'avons plus de neige, c'est vrai, mais le froid intense qui sévit en ce moment ne manquera pas de compromettre la fructification des arbres fruitiers qui, par trop confiants, avaient déjà mis leur sève en mouvement et ils sont, ces jours-ci, chargés de givre.

C...

**Foire de Moncabrier.** — Foire assez belle, bien que peu d'affaires se soient traitées sur les bestiaux.

Les prix les plus élevés des bœufs de boucherie étaient de 28 francs les 50 kilos poids vif. Les pores gras se vendaient de 40 à 42 fr. les 50 kilos.

Les petits porcs ont été vendus à des prix inférieurs aux précédents. Les œufs valaient 0 fr. 50 la douzaine.

**Incident en correctionnelle.** — Jeudi, s'est produit l'incident suivant devant la chambre des appels correctionnels de Paris :

Un certain Rivard appelait d'un jugement qui l'a condamné à six mois de prison. Il a répondu aux questions du président, M. Bresselle, par ces simples mots : « Je me f... des juges » Il a été condamné à treize mois de prison. Après lui, un de ses voisins sur le banc des prévenus. Besbron, s'est levé et, le sourire aux lèvres, a traité les conseillers de « vaches, cochons, etc. » Il a été condamné à deux ans de prison.

Puis est venu le tour du nommé Chapoy, qui s'est écrié : « Vous êtes encore plus salauds que les juges du tribunal. A la prochaine, je vous collerai au mur et je vous fusillerais. » Il a été condamné à quatre ans de prison.

**Tentative de vol et d'assassinat.**

— Saint-Etienne, 18 février. — Une étonnante tentative de vol et d'assassinat a eu lieu à Périgueux, canton de Saint-Rambert, lundi, vers 1 heure du matin, le sieur Couchet, horloger, fut réveillé en sursaut par sa sonnerie électrique, et que vit-il ? Trois malfaiteurs perforant la devanture.

Saisissant aussitôt un revolver il fit feu sur le plus rapproché, qui fut atteint à la cuisse. Les autres prirent la fuite.

Le blessé cherchant à partir, il finit de décharger de loin son revolver sur lui. Mais alors, voyant que l'horloger n'avait plus de cartouches, les fuyards revinrent et une lutte terrible s'engagea avec Couchet qui reçut de nombreuses blessures, notamment plusieurs coups de poignard à la poitrine.

Attiré par le bruit des détonations, le curé de Périgueux survint et les malfaiteurs s'empressèrent aussitôt de déguerpir. La gendarmerie est sur les traces. Couchet est dans un état désespéré.

**M. le docteur Chervin**, directeur de l'Institut des Bègues de Paris, ouvrira à Toulouse, hôtel du Midi, le lundi 7 mars, son cours annuel pour la cure de tous les défauts de prononciation.

Pour tous renseignements, s'adresser à Paris, 82, avenue Victor-Hugo.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
du 12 au 19 février 1887.

**Naissances.**  
Lascol, Laurence, Rue St-Priest, 5.  
Lanaspèze, Marie, rue Labarre, 32.  
Couvrat-Desvergnès, Louise, rue des Cadour, 12.  
Rigal, Marie, à Bégoux.  
Courréjou, Gustave, rue St-André, 4.

**Mariages.**  
Henry, Augustin, et Ursival, Marie.  
Caniac, Baptiste, et Pinède, Marie.  
Bessières, Léopold, et Teysseire, Anaïs.  
Delmas, Jean, et Couderc, Clothilde.

**Décès.**  
Vialard, Marie, 26 ans, rue du Bousquet, 9.  
Pasquier de Franclieu, 13 j., rue des Angus, 8.  
Meyzen, Thérèse, 69 ans, rue de la Liberté, 8.  
Couderc, Pierre, 75 ans, imp. St-Urcisse, 7.  
Amadien, Victor, 67 ans, (Hospice).  
Calvet, Marianne, 78 ans, à St-Georges.  
Carriol, Marie, 73 ans, rue du Bousquet, 6.  
Bonnet, Guillaume, 83 ans, rue du Rempart, 48.  
Tillon, Fanchette, 13 ans, (Hospice).  
Ludovic, Catherine, 80 ans, rue du Portail-Alban 16.  
Pelrat, Gaston, 18 mois, rue Nationale, 10.  
Pons, Antoine, 67 ans, place St-Maurice, 3.  
Ratoursy, Jean, 77 ans, aux Petits-Carmes.  
Domichel, Jean, 24 ans, (Hospice).  
Selves, Guillaume, 82 ans, quai Ségur, 22.  
Troussel, Jeanne, 81 ans, rue Donzelle, 32.  
Camboni, Françoise, à Bégoux.  
Bonysou, Antoine, 58 ans, rue Clément-Marot, 4.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**  
(de 3 à 4 heures, Allées Fénelon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 20 FÉVRIER 1887.  
Le Lillois (pas redoublé) Leroux.  
Le Châlet (air de basse) Adam.  
Chants du Ciel (valse) Strauss.  
Le Calife de Bagdad (ouverture) Boëldieu.  
Le Verre en Main (polka) Fahrbart.

**Bibliographie**

LA REVUE ILLUSTRÉE, rédacteur en chef : F.-G. Dumas. Bureaux 82, rue Bonaparte, Paris. — Volume 3. — Sommaire du numéro du 15 février 1885. — Zola intime, Henry Céard; dessins de La Barbe, gravures de Florian, Froment et Ch. Baude. — La Faim, dessin de P. Sinibaldi. — Le Divorce de l'Académie, Gyp; dessins de G. Jeannot. — Le Havre, Henri Alais; dessins de Vanderhoof et Reinhart, gravures de Hoskin. — Le Mariage de la Maréchale, Pistache; dessins de Renouard, gravures de Florian. — Causerie, L. de Pourcaud; dessin de Bertrand. — Au temps des Carnavaux, Henry de Chevrières; dessins de Les Slodz, Boquet et Cochin, fac-similés de gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle. — La Vie Mondaine, Le Masque de Velours; dessins de Giraldon, Potter et F.-H. Lucas, gravures de Petit. — Hors texte : « Carnaval », fac-similé en couleurs d'après Jan van Beers.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1363<sup>e</sup> livraison (19 février 1887). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1886. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Ch. Barbant, A. Kohl, Barclay, A. Bertrand, Taylor, D. Lancelot, A. de Neuville et Hildibrand, et un plan. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 742<sup>e</sup> livraison (19 février 1887). — Texte : Second violon, par J. Girardin. — La photographie de l'invisible, par Albert Lévy. — La vertu en France : La Quéteuse, par Maxime Du Camp de l'Académie française. — Le plus grand marchand de viande de l'univers. — Parisiens et montagnards, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Vacances de Pâques, par Louis Roussellet. — Dessins de : Tofani, Myrbach, Ed. Zier, G. Vuillier. — Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

St-NICOLAS, 6<sup>e</sup> année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 12. (17 février 1887). — La découverte du Mammouth. Eudoxie Dupuis. — Les aventures de MM. Friquet et Porcinet. Louise Lacroix. — Portrait du lauréat des devinettes. — Plaisirs d'autrefois : La foire St-Laurent, Leila Hanoum. — L'Education de petit Pierrot. Tante Nicole. — Le petit Lord. Victorien Aury. — La boîte aux Lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Specht, Gaillard, Robert Tinant, J. Geoffroy, Mès, etc.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE. — Abonnements : Un an, 20 fr.; Six mois, 2 fr. 50. Rédacteur en chef : E. Lecouteux. Bureaux, 26, rue Jacob, à Paris. — Sommaire du numéro 7. (17 février 1887). — Chronique agricole. A. de Cérès. — Les défenseurs de privilèges. E. Lecouteux. — Revue étrangère. Législation sur la vente des beurres en Allemagne et en Angleterre. Laiteries coopératives en Danemark. Eug. Marie. — Deux pois nouveaux. A. Lesne. — Météorologie et physiologie agricole de janvier. Rendement des céréales en France. F. et H. Marié-David. — Sucre de lait contenu dans le lait pur. G. Fournet. — Les phosphates de Beauval. A. Poncin, J. Merle. — Concours général agricole. Les animaux gras. Les poules. Eug. Gayot. — Assemblée générale de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture. J. Sabatier. — Discours prononcé à l'ouverture de la session de la Société des agriculteurs de France. E. de Dampierre. — Session de la Société des agriculteurs de France. L. Poussin. — Correspondance. — A. Lesne. Revue commerciale. — Prix courant des bêtes agricoles. — Cours de la Bourse. — Gravures

noires : Pois express. Fig. 17. — Pois sans parchemin fondant de Saint-Désirat. Fig. 48.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE. Revue économique et financière, indépendante de toute Société de Crédit. Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. — Bureaux à Paris, 173, rue Saint-Honoré. Sommaire du numéro 6. — La situation. — Revue des valeurs. — Informations financières. — Situation des Chemins de fer français et algériens. — Les conventions de 1883. — Finances italiennes. — Finances russes. — Finances austro-hongroises. — La Banque de France. — Compagnie foncière de France. — Théâtre des Variétés. — Compagnie des Mines de Diamants. — Marché à terme. — Renseignements utiles. — Banques, escomptes, changes. — Chronique des charbonnages. — Assemblées générales. — La situation agricole. — Petite correspondance. — Marchés des départements. — Recettes des chemins de fer. — Annonces. — Tableaux de Bourse.

Un livre clair, précis élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le DOCTEUR PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris : MM BÉNI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DÉSARÈNES, JULES GUÉRIN LANDRIEU, LABARTHE père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades, des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et au mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.

Une grave indisposition du D<sup>r</sup> LABARTHE a retardé la publication du **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle**.

Son rétablissement va permettre l'apparition régulière des livraisons et la terminaison de l'ouvrage. Nous prions nos nombreux Souscripteurs de vouloir bien excuser ce retard involontaire.

Les Éditeurs,

C. MARPON et E. FLAMMARION.

**LA POUPEE MODELE**

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, à l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, peints Acroteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

Etude de M<sup>e</sup> Georges DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors

**EXTRAIT**

D'UN

**Jugement de séparation de biens**

Par jugement de défaut rendu par le tribunal civil de Cahors, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, la dame Marie Foissac, sans profession, épouse du sieur Jean Lagarde-Gardia, son mari, propriétaire, cultivateur, domiciliés tous deux de la commune de Saint-Laurent, a été séparée de biens d'avec sondit mari et autorisée à reprendre l'administration et la jouissance de ses biens.

Pour extrait certifié véritable.  
Cahors, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,  
G. DELBREIL..

**BOURSE. — Cours du 18 fév.**

3 0/0 .....	78 50
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 00
3 0/0 id. 1884.....	82 80
4 1/2 0/0 ancien.....	104 85
4 1/2 0/0 1883.....	107 30

**Dernier cours du 18 fév.**

Actions Orléans.....	1,302 50
Actions Lyon.....	1,225 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	385 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	306 00
Obligations Lombardes (jouissance .....	301 40

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	336 00
--	--------

**A CÉDER** de suite, une étude de notaire, de 3<sup>e</sup> classe (Dordogne), produits 5,600 à 6,000 francs. — Conditions et prix exceptionnellement avantageux. — S'adresser au bureau du journal.

**Feu de paille**

disaient les malins quand, il y a deux ans, un des premiers journaux médicaux de Paris constatait que la vente des Pilules Suisses dépassait un million de boîtes par an et que, certainement, elle irait d'année en année en augmentant. Cette appréciation était juste; aussi n'est-on pas étonné en lisant des déclarations précises comme la suivante: Cuperly (Marne). Toutes les personnes de ma connaissance, qui ont fait usage de vos Pilules Suisses ont été radicalement guéries sans exception. Beaucoup souffraient de maux de reins, faiblesse dans les jambes, manque d'appétit, maux d'estomac, etc.; deux boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte suffisaient pour guérir une personne, quatre boîtes pour d'autres, selon le tempérament et le degré de maladie. J'autorise volontiers M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ces guérisons. Valentin Remy. Légalisation de la signature par M. le maire de Cuperly.

**RIEN N'EST PLUS SIMPLE!..**

Moissac (Tarn-et-Garonne), 2 avril 1886. Enrhumé depuis huit mois, enrôlé, respirant très difficilement, j'avais employé des thapsias, du goudron de beaucoup de préparations et rien n'y faisait : rhume et enrôlement persistaient. Je prends par hasard une boîte de Pastilles BRACHAT, et j'éprouve un soulagement manifeste. Je continue, je suis guéri. Et voici pourquoi je dis : Pour guérir tout rhume, rien n'est plus simple, prenez les pastilles BRACHAT.

Vous pouvez user de ma lettre comme il vous plaira. Ferdinand Lavie, pâtissier. Vu pour légalisation : le Maire, Chabré.

Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les pharmacies. La boîte, 1 fr. 50, contre mandat ou 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, 61, rue Leyteire, Bordeaux. Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. « Le public ne doit ajouter foi qu'aux lettres légalisées par la mairie. »

Vous rencontrez à chaque instant des personnes se plaignant d'appétit perdu, de digestions difficiles, de gonflement d'estomac, de douleurs d'entrailles, de renvois de gaz et de maux de tête qui en sont la conséquence; on demande alors aux excitants, aux sucs et extraits de viande, à la viande crue de soulager le travail de l'estomac, au lieu de s'adresser à l'agent le plus rationnel, à la viande digérée artificiellement par la pepsine ou Peptone Chapoteaut. Cette peptone, prise en poudre ou dans un vin généreux (vin de Chapoteaut), constitue un aliment, d'une puissance nutritive extraordinaire; elle est recommandée par les médecins pour hâter les convalescences, combattre l'atonie du tube digestif, soutenir les forces à tous les âges de la vie, et nourrir les malades atteints de phthisie, de cancer, de maladies du foie.

Recommander contre les rhumes, gripes, bronchites et coqueluches, le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins.

Le purgatif le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de Desbrière, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (Se méfier des contrefaçons.)

**MAI DE DENTS.** — L'EAU du D<sup>r</sup> OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. C

**INJECTION BROU**

ZINCO-SALICINÉ 40 ANS DE SUCCÈS  
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.  
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.  
J. FERRÉ, Ph<sup>m</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

Le **ROBBOYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiv. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires. Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose. Dans toutes les Pharm<sup>ies</sup>. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>m</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>r</sup> de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

# Maison des 100,000 Paletots

HAUTES NOUVEAUTÉS  
FRANÇAISES ET ANGLAISES  
UNIFORMES & LIVRÉES  
COUVERTURES DE VOYAGE  
Manteaux Caoutchouc  
PRIX FIXE INVARIABLE

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

## Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

VÊTEMENTS sur MESURE  
en 24 heures  
HABILLEMENTS  
TOUS FAITS  
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison **HIVER 1886-87**. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbœuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95  
Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »  
Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »

Pantalons, nouveauté Elbœuf (garantie laine)..... 6 fr. 50  
Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.  
Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

1887

## ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF  
DU

### DÉPARTEMENT DU LOT

Publié avec l'autorisation de M. le Préfet

PAR  
MM. LES CHEFS DE DIVISION  
DE LA PRÉFECTURE



SE TROUVE  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS

IMPRIMERIE DE A. LAYTOU ET FILS

1887

## Distillerie centrale du Quercy



## Grande Culture DE Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste  
à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.  
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

**MALADIES SECRÈTES** Dans un but humanitaire, le Dr SELME, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS, envoie sa Méthode gratis, sous pli cacheté, pour se traiter soi-même des Echauffements, Vices du Sang, Dartres, Eczémas, Plaies.

## LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau  
ADHÉRENTE & INVISIBLE  
Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles  
Se défier des Imitations et Contrefaçons  
CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875  
9, Rue de la Paix, PARIS

## Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. Victor COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

## DENTS & DENTIERES

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

## \* AUDOUARD \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze  
A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCAINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.  
5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

## VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

## GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



Le traitement ne s'arrête nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Hippolyte, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Laytou.

## GUÉRISON DES TUMEUR ET CANCER

SANS OPERATION par Simples Pansements. Méthode du D. PALLIOT, 25, rue du Pont-Neuf, PARIS. Tumeurs, Cancers du Sein, de la Matrice, Hémorroïdes, Fistules, Maladies de Vessie, etc. Guérison certaine. Brochure envoyée contre 45 c. en timbres. Consult. de midi à 5 h. et par correspond.

## Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS  
(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agén, chênes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

## MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES

1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1<sup>er</sup> choix, longueur 0<sup>m</sup> 50..... 2 fr. le cent.  
Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Etablissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

EXPOSITION



CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

PARIS  
61, Rue de Rennes, 61

## LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenboum, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasstone, membre de l'Institut; D. L. Hebra, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Lovaesneur, membre de l'Institut; H. Maron, chargé de cours à la Sorbonne; E. Minuit, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wabst, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° d'un total de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc  
Payables à raison de 10 francs par mois  
Chaque volume broché 25 francs

H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup>  
Éditeurs